

PROJET DE STRUCTURE

VACANCES



SOMMAIRE

Introduction

- *L'accueil de loisirs*

- 1- *Présentation*

- 2- *Le public*

- 3- *Le fonctionnement : modalités d'accueil et journée type*

- 4- *Les intentions éducatives, valeurs et le projet de territoire*

- *L'équipe pédagogique*

- 1. *L'équipe de direction*

- 2. *L'équipe d'animation*

- *Les objectifs*

- *Les moyens*

- 1. *Matériel*

- 2. *Le Budget*

- 3. *Les locaux*

- *L'évaluation*

- 1. *Évaluation du projet pédagogique*

- 2. *Évaluation de l'équipe pédagogique*

Introduction

Ce projet pédagogique est rédigé pour les périodes d'ouverture de l'accueil de loisirs de Romagnat les mercredis et les vacances scolaires.

CF annexe : Calendrier des ouvertures de la saison 2019/2020

Il est un outil pour l'équipe. Il découle du Projet Educatif de Territoire de la commune. Ce document est à disposition des familles afin de leur faire part des valeurs et du fonctionnement de notre structure.

L'ACCUEIL DE LOISIRS

1. Présentation

Située dans le Puy de Dôme en Auvergne, Romagnat est une commune de 16,84km² accueillant 8394 habitants. Elle fait également partie de la communauté urbaine « Clermont Auvergne Métropole » (janvier 2017) regroupant 21 communes environnantes.

Durant les périodes de vacances scolaires, l'accueil a lieu dans les locaux municipaux partagés avec l'association du FLEP (*FOYER LAÏQUE D'ÉDUCATION POPULAIRE*) situé au 12, avenue de la République 63540 Romagnat.



Depuis le **1er janvier 2012**, l'accueil de loisirs a fait l'objet d'une municipalisation avec la création du service Éducation Jeunesse par la mairie.

Il accueille les enfants de 3 à 17 ans, est déclaré à la DDCS (*Direction Départementale de la Cohésion Sociale*) et est soumis à sa réglementation.

L'accueil de loisirs est agréé, contrôlé et soutenu par différents organismes institutionnels : la DDCS, la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle Infantile.

Pour la sécurité et compte tenu du plan VIGIPIRATE, une sonnette a été installée à l'entrée des locaux. Cela permet de fermer à clé la porte et d'être vigilants sur le contrôle de la circulation des personnes dans les locaux de l'accueil de loisirs.

L'inscription préalable de l'enfant au secrétariat Education Jeunesse en mairie avec un dossier à jour est obligatoire

(Fiche sanitaire, allergie et régime alimentaire, personnes autorisées à récupérer l'enfant,...)

Les familles peuvent inscrire leurs enfants :

- En forfait semaine
- Sur quatre jours, trois jours ou deux jours
- sur deux jours minimum pour participer à la sortie du jeudi : le mercredi et le jeudi.



L'inscription sur une seule journée est possible

HORS JOUR DE SORTIE

La journée type à l'accueil de Romagnat

Les horaires	Le moment de la journée	quelle activité ?
8H à 9H30	Le Temps de L'Arrivée échelonnée des enfants et de leurs familles	Accueillir les enfants et leur famille : Information sur la journée, réponse à leurs demandes. proposition d'activités courtes et calmes plutôt individuelle pour permettre l'éveil en douceur
9H à 11H45	Le Temps des animations construites avec des activités spécifiques sur la thématique de la période	Chaque animateur propose son activité en lien avec le projet et la thématique. L'enfant doit avoir le choix : il est toujours proposé une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive ou de jeux collectifs. Il faut s'adapter à la météo, aux contraintes d'espace, au rythme et à l'envie des enfants. L'activité se termine à 11h45, le rangement compris.
11H45-12H	Le Départ des enfants accueillis en demi-journée	Veiller à voir les parents qui viennent chercher leurs enfants, prévoir d'être rentré si l'activité est extérieure à la salle d'accueil du groupe
11H45-12H	Le départ au restaurant scolaire	Le groupe se prépare à partir pour un départ vers 11h55, après le passage aux toilettes. Attention aux règles de sécurité sur le trajet jusqu'au restaurant de J Prévert.

<p>12h à 13h</p>	<p>Le temps de repas</p>	<p>Ne pas oublier le lavage des mains avant le repas Faire de ce moment un temps convivial : discuter avec les enfants, prendre le temps de manger, Veiller à ce que les enfants mangent un minimum, qu'ils goûtent au plat, NE PAS FORCER Plus de 6 ans : service au SELF Maternels : repas à table Lavage des mains après le repas Vigilance sur le trajet de retour à l'accueil</p>
<p>13H30-14H</p>	<p>L'arrivée des enfants Accueillis en demi-journée</p>	<p>Veiller à accueillir les parents qui amènent leur enfant, à les informer et répondre à leurs demandes</p>
<p>13H-14H30</p>	<p>Le Temps calme</p>	<p>Il permet aux enfants de faire une pause dans la journée. Privilégier les petits groupes par la mise en place de coins : lecture, jeux de sociétés, activités calmes. Temps de siestes pour les maternels de 13h15 à 16h si besoin</p>
<p>14H30-17H</p>	<p>Le Temps des animations construites avec des activités spécifiques sur la thématique de la période.</p>	<p>Chaque animateur propose son activité en lien avec le projet et la thématique L'enfant doit avoir le choix : toujours proposer une activité manuelle ou culturelle et une activité sportive ou de jeux collectifs. Il faut s'adapter à la météo, aux contraintes d'espace, au rythme et à l'envie des enfants. L'activité se termine à 17h rangement et goûter compris.</p>
<p>Entre 16H et 17H</p>	<p>Le Temps du goûter</p>	<p>Il fait parti de l'activité de l'après midi, il est pris par petits groupes d'activité et pas obligatoirement avec tous le groupe d'âge. C'est un moment d'échange avec les enfants, de bilan de la journée, de recueil de leurs idées, remarques, envies,...</p>
<p>17H-18H</p>	<p>Le temps de départ échelonné des enfants</p>	<p>Accueillir les parents ! c'est un moment d'échange avec eux sur la journée de leur enfant, de réponse à leurs questions,...</p> <p><u>En intérieur</u> : activités en autonomie, plutôt individuelles et tranquilles en limitant le bruit</p> <p><u>En extérieur</u> : jeux libres</p>



4. PEDT, valeurs et intentions éducatives

La commune est dotée d'un **Projet Educatif Du Territoire (PEDT)** mis en place pour une durée de trois ans (2016-2019) :

« L'accueil de loisirs est avant tout un lieu de pratique des loisirs éducatifs. Il s'adresse aux enfants et aux jeunes. Il répond aux aspirations des jeunes grâce à la mise en place d'activités. Le rôle des équipes d'animation est en effet de proposer des activités nouvelles et originales dans lesquels les enfants pourront s'investir individuellement ou collectivement. Les associations sportives ou culturelles, les volontaires bénévoles, sont sollicités afin d'enrichir les propositions d'activités. L'accueil de loisirs est un lieu d'apprentissage essentiel de la vie collective où les avis de chacun peuvent être pris en compte. C'est un lieu de socialisation important entre les enfants ainsi que pour les équipes d'animation. » *Extrait du PEDT.*

Il est prévu pour l'extrascolaire des semaines de vacances à thème, avec une sortie hebdomadaire, des animations ludiques intérieures et extérieures, un repos méridien, des séjours en partenariat avec L'AROEVEN.

Le PEDT est construit autour de trois axes principaux :

- **la citoyenneté**
- **le handicap**
- **le développement durable**

Ce projet pédagogique, dans ses animations comme dans son fonctionnement, met en œuvre ces trois axes, défend aussi la valeur de laïcité, l'éducation populaire et l'éducation nouvelle. L'enfant est placé au cœur de ses vacances ; il doit pouvoir s'exprimer, faire des propositions et participer au choix des activités. Ses choix doivent être entendus et pris en compte dans la mesure du possible. Des moyens seront mis en place pour favoriser l'échange entre les jeunes et les adultes. L'objectif est que chacun trouve sa place et puisse s'épanouir au sein du groupe dans le respect de tous.

NOS INTENTIONS EDUCATIVES :

- ***Favoriser la socialisation au sein de l'accueil de loisirs et sensibiliser les enfants à la différence***
- ***Permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap***
- ***Respecter le rythme de vie de l'enfant***
- ***Encourager l'expression de chacun***
- ***Intégrer l'éducation alimentaire dans la journée de l'enfant***
- ***Faire vivre au public des vacances de qualité***
- ***Sensibiliser l'enfant à son environnement et au développement durable***

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Elle est établie à chaque période de vacances en fonction des effectifs d'enfants inscrits à l'accueil de loisirs. Elle est alors détaillée dans le projet pédagogique d'animation du séjour.

1. L'équipe de direction

L'équipe de direction a en charge l'organisation et le bon déroulement du séjour.

Elle est un appui pour son équipe d'animation et à un rôle formateur, elle est à l'écoute, veille à l'intégration et la cohésion de celle-ci.

Elle se charge aussi des temps d'accueil et de départ des enfants (*de l'utilisation des tablettes*), elle assure la communication et la relation aux familles (contrôle les autorisations, relaye des informations, gère les particularités (PAI, ...))

La direction anime les temps de réunion afin de faire le bilan des journées, de s'assurer de l'organisation de la semaine, de veiller à la pédagogie d'animation sur tous les temps d'accueil des enfants.

L'équipe d'animation doit, elle aussi, être en capacité de faire un retour sur les informations reçues.

les fonctions de direction

- Administratif, budget et communication (partenaires, prestataires, mairie, usagers,...)
- Relation et information des usagers (accueil, flyer de communication,...)
- Gestion équipe (recrutement, organisation, animation réunion, suivi de stagiaire)
- Économat
- Assistante sanitaire
- Gestion matériel

Le suivi des stagiaires

Pendant leur stage pratique, l'équipe de direction prendra en charge le suivi des stagiaires et mettra tout en place pour qu'ils s'intègrent, se forment et progressent dans leur rôle d'animation. Des outils d'évaluation seront mis en place tout au long de leur stage.

Toute l'équipe a un rôle d'accompagnant et de transmission de pratique envers nos stagiaires,

N'OUBLIONS PAS NOTRE RÔLE DE FORMATEUR

2. L'équipe d'animation

L'équipe d'animation est constituée pour chaque période de vacances.

L'équipe est répartie par tranche d'âge de façon à répondre au mieux aux besoins spécifiques des enfants. L'esprit d'équipe est primordial entre tous. Une communication fluide est indispensable pour un déroulement idéal du séjour et l'atteinte de nos objectifs.

La journée de préparation et les temps de bilan auront aussi pour objectif de permettre aux animateurs de partager, de discuter et de préparer ensemble leurs animations.

L'animateur doit être capable de

- Proposer des animations ou activités pertinentes, en lien avec le projet pédagogique et adaptées à son public.
- Faire preuve d'initiatives et être force de propositions.
- Faire preuve de bon sens.
- Assurer la sécurité de son groupe (physique, *morale et affective*) tout au long de la journée et en toute circonstance.
- Connaître le nombre d'enfants sous sa responsabilité à tout moment.
- Respecter la législation.
- Appliquer les règles de fonctionnement de la structure.
- Respecter les différences et les avis de chacun sans jugement

Le rôle de l'animateur

Avec les enfants :

- ✓ Il est garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- ✓ Il est à l'écoute des enfants et répond à leurs demandes.
- ✓ Il est force de proposition et s'adapte quand une activité ne fonctionne pas.
- ✓ Il sait adapter les activités à l'âge des enfants.
- ✓ Il gère complètement son activité de la préparation jusqu'au rangement.
- ✓ Il respecte les enfants en tant qu'individu à part entière.
- ✓ Il connaît les différentes règles de sécurité essentielles quant aux activités

Avec les parents :

- ✓ Il discute avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant.
- ✓ Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées.
- ✓ Il est présent aux moments de l'accueil et du départ.

Nous, équipe de direction et animation, nous faisons de notre mieux pour répondre aux parents : nous devons être :

- Disponible
- A l'écoute
- Compréhensifs
- Avoir un langage adapté

Avec l'équipe pédagogique :

- ✓ Il respecte les membres de l'équipe
- ✓ Il participe aux différentes réunions
- ✓ Il répartit les tâches à l'intérieur de son équipe
- ✓ Il met en place des outils de communication
- ✓ Il partage son expérience
- ✓ Il sait écouter les autres

L'éducation pour tous et par tous



Les autres adultes intervenants sur le séjour

▪ Le personnel de restauration scolaire

Tous les midis les enfants mangent au restaurant scolaire Jacques Prévert, les enfants de plus de 6 ans prennent leur repas avec le fonctionnement du self.

Le personnel présent est en contact avec eux, il a un rôle défini :

- la mise en place des tables,
- le service des plats des maternels,
- le service au meuble chaud du self,
- l'aide au débarrassage pour les maternels,...

Nous devons, animateur et enfants, les respecter et respecter leur travail.

Nous affichons les menus de la semaine qui sont confectionnés par API (notre prestataire pour les repas)

Le jeudi, le chef nous prépare des pique-niques pour notre journée de sortie.

▪ Le personnel d'entretien des locaux

Un agent responsable de l'entretien des locaux sera présent chaque jour. Il est important de respecter son travail et de le faire respecter aux enfants.



LES OBJECTIFS

Ils sont définis par l'équipe à chaque séjour dans le projet pédagogique d'animation. Ils découlent toujours des objectifs fixés par le PEDT (projet éducatif du territoire) ainsi que de nos intentions éducatives citées précédemment.

Les moyens mis en place à la suite de ces objectifs sont discutés en équipe lors de nos réunions de préparation. Il est important que toute l'équipe participe à la confection du projet d'animation pour pouvoir se l'approprier.

Lors des réunions de préparation, l'équipe pédagogique proposera les objectifs terminaux, opérationnels et les moyens pédagogiques, projets d'activités pour atteindre la finalité des différents objectifs généraux.

A chaque vacance un projet de session est établi en complément de ce document par l'équipe de direction en collaboration avec l'équipe d'animation. Il précise les objectifs et les moyens mis en œuvre à chaque période de vacances.

LES MOYENS

1. Matériel pédagogique

Le matériel de l'accueil de loisirs est renouvelé tout au long de la saison selon les besoins. Les achats sont adaptés aux spécificités des animations mises en place sur les différents séjours de vacances.

1. Le Budget

Le budget consacré aux vacances est inclus dans le budget annuel du service. Il est réparti par poste : matériel, économat, pharmacie, transport et prestations extérieures. L'équipe d'animation fait des propositions sur le plan matériel et sur les activités. La direction répond à ces propositions dans la limite du réalisable en respectant le budget alloué.

2. Les locaux

L'accueil de loisirs occupe les locaux municipaux partagés avec l'association du FLEP. Durant les vacances scolaires, il dispose de l'intégralité des salles ainsi que du parc car aucun cours de l'association n'est dispensé pendant ces périodes (sauf rattrapage de cours)

Les salles d'accueil de chaque groupe sont à fixer avec l'équipe pour chaque période de vacances en fonction des effectifs d'enfants.

L'extérieur autour de la structure est fermé par des cadenas, il est réservé aux enfants de l'accueil pour ses périodes d'ouverture, il comprend :

- Un bac à sable
- Un terrain de basket
- Une structure de jeu **pour les moins de 6 ans**

L'ÉVALUATION

Évaluer, c'est prendre du recul afin d'émettre un constat sur une situation. L'évaluation est l'opportunité de prendre des décisions d'évolution, au vu de l'atteinte des objectifs et de la finalité de l'action. Elle fait partie intégrante de nos projets d'animation, l'activité ne se termine qu'une fois évaluée. Il est important de savoir remettre en question ses pratiques.

Évaluation du projet pédagogique

Le projet n'est pas un document figé, pour le faire évoluer et tendre à sa meilleure version il est indispensable d'en faire une évaluation. Celle-ci ne se fait pas seulement en fin de séjour mais aussi avant (en réunion de préparation avec l'équipe) et pendant (lors des points de fin de journée) afin de modifier les points à améliorer.

Des outils et des critères sont mis en place avec l'équipe pour effectuer cette évaluation.

Évaluation de l'équipe pédagogique

Un bilan de fin de séjour est effectué avec l'équipe

Le bilan quantitatif

La quantification des actions d'animation et de la fréquentation de l'accueil sont des indicateurs d'évaluation :

- Suivi statistique des présences des enfants
- Recensement des animations et des activités proposées par l'équipe
- Liste des animations et intervenants extérieurs

Evaluation des intervenants et des visites extérieures

Un bilan aura lieu sur les animations effectuées par des intervenants spécifiques et sur des sites extérieurs.

Il sera également effectué un retour sur les sorties à la journée, sur l'organisation, le pique nique, les activités réalisées et son déroulement.

